

# Collectif national de l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle

## COMMUNIQUÉ

Le Collectif national de l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle a tenu les 8 et 9 janvier au Centquatre à Paris les premiers **Etats Généraux de l'action culturelle cinématographique et audiovisuelle**.

Le Collectif se félicite du succès de ces Etats Généraux qui, conformément à son désir fondateur de dépasser les corporatismes, ont réuni pendant deux jours de débats plus de 300 personnes : exploitants, distributeurs, producteurs, auteurs, réalisateurs, responsables d'associations, institutionnels, journalistes et élus... Un an après la crise des financements d'Etat et le début de la mobilisation au Saint-André des Arts, le pari d'une nouvelle étape de réflexion et de construction a été réussi.

### **Au terme de ces Etats Généraux, le Collectif émet les demandes suivantes :**

- au Ministère de la Culture, d'organiser une concertation élargie sur les fondamentaux de l'action culturelle, son organisation sur le terrain et ses pratiques, en tenant compte des propositions du rapport Auclair, mais sans se limiter à ses conclusions.
- au CNC, de prendre acte de la réussite de la manifestation qui témoigne de l'ampleur et de la vitalité de l'action culturelle, ainsi que de la demande qui a été faite par le Collectif aux membres du « Club des 13 » d'être associé aux discussions à venir sur la distribution et l'exploitation.

### **Par ailleurs, le Collectif, afin de faire des propositions, va s'organiser dès prochainement en groupes de travail autour des thématiques suivantes :**

- le bénévolat dans le secteur associatif et culturel, en lien avec les autres disciplines artistiques et suite aux problèmes rencontrés notamment par le Festival de Clermont-Ferrand
- le rapport Auclair : ses constats, ses propositions et ses carences
- la réforme du compte de soutien exploitation pour une prise en compte plus équitable de l'action culturelle.

Un groupe de travail sera également constitué pour travailler à la rédaction d'une charte de l'action culturelle, afin de parvenir ensemble à une définition commune et partagée de ce qu'est l'action culturelle.

### **Le Collectif invite toutes les structures participantes à rejoindre les groupes de travail, et les structures qui n'auraient pas encore rejoint le Collectif sont invitées à le faire.**

Le calendrier de ces travaux sera communiqué prochainement pour des premières conclusions avant l'été.

Paris, le 12 janvier 2009

Contact presse

Annie Maurette [annie.maurette@orange.fr](mailto:annie.maurette@orange.fr) / T. 01 43 71 55 52 / T. 06 60 97 30 36

Pour rejoindre le Collectif ou pour faire partie d'un des groupes de travail

[blac.collectif@gmail.com](mailto:blac.collectif@gmail.com)

[www.cinema-diversite-culturelle.blogspot.com](http://www.cinema-diversite-culturelle.blogspot.com)

